



- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Travaux de rénovation de la bande de roulement de la piste cyclable du canal de Huningue – Section Rosenau – Village-Neuf.

4. Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
45233140 – 2	Travaux routiers

5. Critères d'attribution :

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	60 %
2	Valeur technique de l'offre	40 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°24-65187 du 05/06/2024.
Avis rectificatif paru au BOAMP n° 24-65629 du 06/06/2024

7. Attribution du marché :

Titulaire :
Travaux Publics des Trois Frontières
6 Rue de l'Artisanat
68730 BLOTZHEIM



Montant des prestations :

Pour un montant total de 125 100,00 € HT, tel qu'il ressort de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire complétée par le candidat.

Date d'attribution du marché : Lundi 5 août 2024

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Vendredi 2 août 2024

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Lundi 5 août 2024

